$E_{\rm /CN.6/2018/NGO/166}$ **Nations Unies** 



# Conseil économique et social

Distr. générale 18 décembre 2017 Original: français

# Commission de la condition de la femme

Soixante-deuxième session

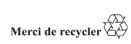
12-23 mars 2018

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXIe siècle »

> Déclaration présentée par Femmes Solidaires, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social\*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

<sup>\*</sup> La présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.





## Déclaration

Femmes solidaires est un mouvement féministe, d'éducation populaire et laïque. Nos militantes, engagées dans 190 antennes et comités dans toute la France, vivent dans des contextes très différents. Près de 40 % d'entre elles habitent dans des zones rurales, et sont confrontées à des difficultés propres à leur environnement géographique.

L'autonomie financière, l'accès à une scolarité choisie et à un emploi, à des transports ou services publics de proximité sont particulièrement limités dans l'espace rural; le repli sur soi et le délitement social cristallisent les difficultés sociales de populations, et surtout de femmes toujours plus pauvres et plus seules.

# Ruralité et prévalence des extrémismes

Cet isolement concourt au développement des idées réactionnaires. Nous le voyons sur le terrain, notamment en ruralité où les affiches de la présidente du Front National (parti d'extrême-droite français) se sont multipliées lors de la dernière campagne présidentielle. Aujourd'hui, la société et plus particulièrement les femmes sont prises entre deux mouvements extrêmement préoccupants :

- Les idées fascistes et racistes de l'extrême droite qui opposent les femmes les unes aux autres et définissent la préférence nationale comme politique, comme modèle de société radicalement opposé au pacte républicain ;
- Les mouvements communautaires, portés par des dynamiques religieuses ou pro-religieuses qui prospèrent, elles, dans les milieux anticolonialistes et développent parfois une altérité fondée exclusivement sur des différences hiérarchisées entre les couleurs de peaux et les origines, refusant le modèle universel qu'ils accusent d'être « blanc » ou « européen » (et donc, dans leur discours, colonisateur).

#### Le poids de l'isolement

Le tissu social délité aggrave l'avancée des mouvements fondamentalistes et extrémistes. Ils donnent en effet une illusion d'appartenance à un groupe. Notre association, présente sur tous les types de territoires, lutte à son échelle contre ce délitement du lien social. Nous constatons que la grande pauvreté contraint des femmes même très âgées à accepter des petits travaux (ménage, couture) pour compléter une retraite largement insuffisante. Les agricultrices retraitées, dont le statut n'a été reconnu que très tardivement, sont durement impactées par cette paupérisation. La séparation ou le décès du conjoint entraine pour les plus pauvres d'entre elles un basculement dans l'indigence.

#### Violences faites aux femmes

Les femmes rurales sont petit à petit exclues de l'espace public et sont confinées à l'espace domestique. Lorsqu'elles sont victimes de violences, elles subissent d'autant plus cet enclavement. Quand les violences ont lieu dans un contexte intrafamilial, la possibilité pour ces femmes de s'en extraire est amoindrie par les multiples contraintes géographiques et financières auxquelles elles font face. Entre 44,6 % et 55,5 % des féminicides ont lieu dans l'espace rural.

Quand les violences ont lieu dans d'autres contextes, les femmes restent pénalisées par l'isolement social et géographique qui restreint la libération de la

**2/4** 17-22691

parole et par la difficulté d'accéder aux unités médico-judiciaires. Ces unités médicales sont celles dans lesquelles les violences, dont les viols, sont constatées par des spécialistes.

#### Ruralité et santé

Globalement, l'accès à la santé – et en particulier la santé sexuelle et reproductive – est limité. Les centres de planification familiale sont distants et peu nombreux dans les zones rurales. L'information disponible sur la santé sexuelle et reproductive est concentrée chez les infirmières scolaires (quand elles existent) ou les médecins généralistes, parfois peu enclins à diffuser certaines informations à leur patientes et globalement peu consultés par les femmes rurales en raison du coût de la consultation et de la distance des médecins.

Dans l'Indre, nos militantes nous remontent la pénurie de médecins généralistes. Les rendez-vous avec des spécialistes sont soumis à des temps d'attente très longs : entre 6 et 8 mois en fonction des spécialités. Les maternités et centres de planification familiale ferment et les transports en commun sont rares et distants.

L'Auvergne est un désert médical. La maternité d'Ambert a fermé, il n'y a presque plus de gynécologues dans la campagne autour de Saint-Etienne. Du fait de l'absence de médecins (avec une moyenne de 25 km à parcourir pour consulter), les interventions pour les soins urgents sont rendues possibles par hélicoptère (ce qui engendre un coût important).

## L'emploi des femmes

Dans les zones rurales, l'emploi féminin est souvent peu qualifié et/ou à temps partiel non souhaité, et/ ou un travail saisonnier, et/ou un travail « éparpillé » (par exemple aide-ménagère avec de multiples employeurs disséminés sur une dizaine de kilomètres et qu'il faut parfois accompagner dans leurs déplacements).

Lorsque les deux personnes du couple (dans un couple homme-femme) se retrouvent au chômage, c'est l'homme qui commence par chercher du travail. La femme reste à la maison, s'occupe des enfants. C'est un retour à la femme au foyer. On voit se développer les emplois d'assistantes maternelles, de nourrices : cela signifie pour les femmes un retour et un maintien dans l'espace privé. L'accès des femmes rurales à internet est problématique : le réseau n'est pas disponible sur tout le territoire. Cela aggrave l'enclavement des femmes rurales et renforce la pression communautaire qui pèse sur elles.

L'accès à un emploi reconnu et justement rémunéré est crucial, notamment dans l'émancipation des femmes. En ruralité, cet accès est soumis à plusieurs contraintes : le peu d'emplois disponibles (et leur faible variété), le coût des modes de garde lorsque les familles ont des enfants et d'une manière générale le poids financier des déplacements. Lorsqu'un sacrifice financier est nécessaire, il repose sur les femmes : la pression communautaire et familiale d'arrêter de travailler pour s'occuper des enfants est forte et fragilise leur capacité à choisir pour elles-mêmes.

### Se déplacer

La possibilité de se déplacer pour les femmes est une des clefs de leur autonomie : là où il y a des transports en commun accessibles, il y a des femmes. La fréquence et les horaires de ces transports, lorsqu'ils existent, ne correspondent actuellement pas aux besoins en déplacement des femmes. La possession et

17-22691 **3/4** 

l'utilisation d'un véhicule personnel sont soumises à des contraintes financières importantes, affectant particulièrement les femmes à faibles revenus. Les freins à la mobilité des femmes impactent tous les domaines de la vie : l'accès à la santé, à l'éducation, à un emploi, aux loisirs, aux services publics...

# **Perspectives**

Historiquement, les femmes rurales sont les piliers de leurs communautés. En Dordogne, ce sont elles qui ont fait évoluer la vie rurale : entretien de l'exploitation agricole, gestion de poulaillers ou de potagers, sources de revenus pour la famille, participation à des mouvements sociaux locaux y compris entre femmes.

Pour faire face aux défis que rencontrent les femmes rurales, les solutions sont sans équivoque : l'État doit injecter des moyens dans les services publics, développer le réseau de transports, aider localement à la création d'emploi et à la réouverture d'écoles et contribuer à la création de centres intercommunaux de santé avec des pôles dédiés à la santé sexuelle et reproductive pour permettre aux femmes de vivre en étant autonomes financièrement. S'attaquer aux difficultés des femmes rurales, c'est affronter le problème de la précarité et de l'isolement. Il est urgent de rompre cet isolement. Le lien social doit être encouragé en redonnant des moyens aux associations d'éducation populaire de terrain, dont les féministes, dans lesquelles ces femmes sont engagées et qui font un travail remarquable et toujours sous-évalué.

**4/4** 17-22691